



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Informations générales

Email de contact : arnaud.gruet@seine-maritime.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 28 juin 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d'Agglomération

Nom de la structure porteuse : Communauté d'agglomération Dieppe
Maritime

Si protocole de préfiguration : date de signature : 01 avril 2021

Signataires

Nature des signataires du CRTE : Nom: CA de la Région Dieppoise, nature:
CA, SIREN: 247600786

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PCAET
- PLH
- SCOT
- SAGE
- PAPI

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Convention ANRU
- Contrat de ville
- ORT
- OPAH

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Action cœur de ville
- Territoires d'industrie

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Transition écologique
- Amélioration Cadre de vie
- Transition Digitale

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Non

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Non

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Espaces publics, espaces verts
- Economie sociale et solidaire
- Efficacité énergétique
- Mobilités douces
- Education
- Usages et inclusion numériques

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 20

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 0

Gouvernance et évaluation

composition du COFIL : Nom: CA de la Région Dieppoise, nature: CA, SIREN: 247600786

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conférence des maires

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COFIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 1

Liste des partenaires socio-économiques : Chambre de commerce et industrie

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

- Mobilités douces
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Economie sociale et solidaire

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Non

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : NON

Mobilisation d'une ingénierie externe : NON

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 3.86M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 1.62M€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 2.01M€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires :
0€